



Procès-verbal du Conseil Municipal

Du 24 juin 2024 à 18 h 00

Mairie de Pompignan

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, le 24 juin 2024, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Fougairolle.

Secrétaire Général : 0

Présents : Messieurs Michel Fougairolle, Serge Semenoff, Daniel Teissonnière, Matthieu Baissade, Florent Cuvillier, Gilles Méjean, Guillaume Alba et Mesdames, Nadège Leblond, Amandine Lerond-Pluquet.

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Virginie Kusosky pouvoir à Mr Serge Semenoff

Mme Charlotte Martin pouvoir à Mr Matthieu Baissade.

Absents : Messieurs Bruno Durand, Sébastien Crès et Mme Céline Durand

Secrétaire de séance : Madame Nadège Leblond.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Début du Conseil à 18 h 08

Date de convocation : 17 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 11

Ordre du Jour :

- 1. Approbation du PV de la séance du 02 avril 2024.**
- 2. Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2023.**
- 3. Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023.**

Point 1 : Approbation du PV de la séance du 02 avril 2024.

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu du 02 avril 2024.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 02 avril 2024, après délibération, il a été voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Point 2 : Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2023.

Mr le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable en 2023.

Il indique que le rapport détaillé le nombre d'abonnés, la consommation, les performances du réseau, qui sont un peu moins performantes par rapport à l'année dernière, malgré tout notre réseau est performant.

Mr Cuvillier fait remarquer que des administrés ont fait des réclamations à la suez qui sont restées sans retour, Mr le Maire lui indique que les réclamations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie, car le réseau et les compteurs sont propriétés de la municipalité, la SUEZ n'est que le prestataire de facturation.

Mr Cuvillier indique que le taux de perte est à 36 % et trouve que cela fait pas mal.

Mr Semenoff indique qu'il y a 25 km de réseau et qu'il est difficile de trouver les fuites surtout quand elles sont de type micro.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail des comptes de gestion 2023, après délibération, il a été approuvé à l'**Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Point 3 : Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023.

Mr le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif 2023, et rappelle qu'elle doit être mise en conformité.

Il indique aussi que nous avons eu un contrôle de la STEP le 26 avril 2024 qui confirme que nous devons refaire la station d'épuration, cela devient urgent.

Le Conseil municipal a pris connaissance du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023, après délibération, il a été approuvé à l'Unanimité.

Nombre de votant : 11

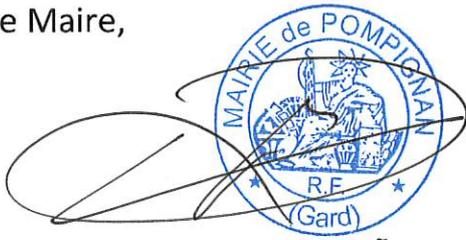
Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Fin du Conseil Municipal à 18 h 23

Le Maire,



Michel Fougairolle

Le secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nadège Leblond', is written over the page.

Nadège Leblond

